

Termes de référence

Appel à consultation pour le recrutement d'un(e) consultant (e)

« *Etude sur les besoins en matière de santé sexuelle et reproductive des migrants au Maroc* »

Contexte et justificatifs

L'Agenda 2030 pour le développement durable reconnaît pour la première fois la contribution des migrations au développement durable. La migration est une question transversale de l'Agenda 2030, liée à tous les Objectifs de développement durable (ODD). L'évolution récente de la migration a connu des changements quant à sa nature et son intensité. Les besoins économiques, les réseaux de migration illégale, le changement climatique et les catastrophes naturelles, ainsi que les conflits humains, sont autant de facteurs à l'origine des migrations mondiales. Selon les estimations mondiales, le nombre de migrants internationaux en 2020 s'élèvera à 277 millions.

Le Maroc, traditionnellement un pays d'émigration, est devenu non seulement un pays de transit vers l'Europe, mais aussi une destination pour un nombre croissant d'immigrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile. Ce qui fait du Maroc, un pays concerné par la migration et la gestion des flux migratoires depuis plusieurs années.

Les données officielles communiquées par le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies indiquent qu'en 2020, le Maroc comptait environ 103 000 migrant.e.s internationaux incluant des migrant.e.s en situation irrégulière, en situation régulière, des réfugié.e.s et des demandeurs d'asile.

S'inscrivant dans les orientations internationales, et les hautes instructions royales, le gouvernement marocain a élaboré une stratégie nationale d'immigration et d'asile ayant été lancée effectivement en 2014. En s'alignant à cette stratégie, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a élaboré le Plan Stratégique National de Santé et Immigration (PSNSI) 2021-2025. Ce plan stratégique accorde une priorité particulière à l'amélioration de l'accès aux soins des immigrés en situation de vulnérabilité à des services de promotion de la santé et de soins médicaux, dans le respect des droits humains.

Les migrants constituent un groupe hétérogène dont les besoins en matière de santé diffèrent de ceux des populations des pays d'accueil. Les caractéristiques pré-migratoires de leur pays d'origine, où certaines maladies transmissibles sont endémiques, et les caractéristiques post-migratoires marquées par un environnement psychosocial difficile, un accès limité à la médecine préventive et curative, la surpopulation, des logements insalubres et un accès limité à une alimentation saine augmentent leur risque de contracter des maladies.

Les migrants d'Afrique subsaharienne, en particulier les femmes, sont confrontés à des taux plus élevés de VIH et de syphilis, de violence sexuelle et ont besoin de services de prévention et de soutien adaptés. L'influence des attitudes traditionnelles et du contexte culturel sur le comportement sexuel et les connaissances en matière de contraception et de maladies sexuellement transmissibles est également un élément clé. En effet, les besoins non satisfaits en

SSR risquent d'aggraver les situations de vulnérabilité et de fragilité auxquelles sont soumis les migrants.e.s. Aussi, ils peuvent entraîner une charge économique importante pour les individus et le système de santé publique en raison des complications associées à ces maladies et des médicaments coûteux utilisés pour les traiter.

Une meilleure compréhension des besoins perçus des migrants en matière de santé sexuelle et reproductive, ainsi que de l'influence des facteurs sociaux et culturels sur leur état de santé et l'utilisation des soins de santé, guidera la mise en œuvre des politiques de santé publique visant à améliorer la santé des migrants et à faciliter leur intégration dans la société marocaine. En outre, elle représente une opportunité cruciale d'améliorer les données sur la migration.

Par ailleurs, l'UNFPA et l'OPALS lancent cet appel à consultation pour l'engagement d'un.e consultant.e national.e afin de conduire une étude sur les besoins en Santé Sexuelle et Reproductive des migrants au Maroc.

1. Objectif général de la consultation

L'objectif de cette consultation consiste à analyser les besoins en matière de santé sexuelle et reproductive des migrants au Maroc, ainsi que les facteurs socioculturels influençant l'accès aux services de soins dans ce domaine.

2. Objectifs spécifiques

Cette consultation a pour objectifs de :

- Évaluer les besoins spécifiques en matière de santé sexuelle et reproductive parmi les migrants au Maroc, en mettant l'accent sur les services disponibles et les lacunes à combler,
- Identifier les obstacles et les facilitateurs qui influencent la prise de décision concernant le recours aux soins de santé sexuelle et reproductive parmi les migrants,
- Analyser les pratiques actuelles et les attitudes envers la santé sexuelle et reproductive au sein des communautés migrantes au Maroc,
- Proposer des recommandations pour améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, en tenant compte des besoins spécifiques et des défis rencontrés par les migrants.

3. Mandat et livrables attendus du prestataire

Les livrables prévus dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

- Livrable 1 : Note méthodologique
- Livrable 2 : Revue de littérature + protocole de conduite de l'étude
- Livrable 3 : Rapport des résultats de l'étude et des recommandations
- Livrable 4 : Résumé exécutif de l'étude et présentation PPT.

Les livrables doivent être élaborés en langue française.

4. Profil du/des consultant.es et qualifications requises

Profil du/des consultant.es et qualifications requises :

- Spécialiste en santé publique et/ou le cas échéant spécialiste en Gynéco-Obstétrique avec une expertise confirmée en santé publique,
- Une expérience professionnelle confirmée de 10 ans minimum
- Une bonne connaissance du système de santé national,
- Une parfaite connaissance du référentiel international, national et des programmes de SSR,
- Une expérience dans la réalisation des études similaires,
- Très bonne capacité rédactionnelle en français

L'offre est ouverte pour un/e consultant/e ou une équipe de consultant-e-s

5. Mode d'exécution de la prestation

La prestation sera conduite en étroite coordination avec la chargée de programme Santé au UNFPA et la présidente de l'OPLS.

Les livrables doivent être validés dans un atelier de restitution auquel assisteront les parties prenantes et tout autre intervenant ou structure dont la présence est jugée utile par l'OPALS.

6. Durée et niveau d'effort de la mission

La mission débute en Avril. Elle couvrira un nombre de jours effectivement travaillés de 60 jours étalés sur 3 mois à partir de la date de signature du contrat.

7. Composition du dossier de candidature

a. Une offre technique comprenant :

- Le curriculum vitae du consultant-e proposé-e à la présente mise en concurrence ;
- Une note méthodologique détaillée décrivant l'approche qui sera adoptée pour mener les activités de la présente consultation
- Un calendrier d'exécution

b. Une offre financière

8. Evaluation de l'offre

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps : L'évaluation de l'offre technique, puis l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Phase 1 : Analyse technique comparative des offres

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison technique des offres. Une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque offre, sur la base du barème suivant :

Qualification et compétences de/des consultant-s	50
<ul style="list-style-type: none">• Diplômes et expérience professionnelle• Une expérience professionnelle confirmée de 10 ans minimum• Une bonne connaissance du système de santé national• Une parfaite connaissance du référentiel international, national et des programmes de SSR• Une expérience dans la réalisation des études similaires• Très bonne capacité rédactionnelle en français	
Méthodologie et plan de travail	50
<ul style="list-style-type: none">• Qualité de la note méthodologique décrivant l'approche et les outils préconisés pour la bonne réalisation de toutes les étapes de la consultation• Réalisme du calendrier d'exécution et respect des délais• Valeur ajoutée de l'approche méthodologique par rapport aux spécifications des TDR	
Note T (Total)	100

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note minimale de 50 points, qui représente 70% des de la note maximale des offres techniques (100 points)

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins-disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

Pmin

$F = 100 * \frac{P - P_{min}}{P - P_{min}}$

P

P : Prix de l'offre

Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et le moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque offre seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

70% pour l'offre technique

30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

9. Procédure pour la soumission des propositions

Les soumissions doivent être envoyées au plus tard le vendredi 22 avril 2024 à 17h30 (GMT+1) en séparant L'offre financière de l'offre technique à l'adresse suivante : Mail : admi.opalsmaroc@gmail.com

Dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « Offre pour Consultation : **Besoins en matière de SSR des migrants au Maroc** ».

Veillez trouver ci-après le téléphone et le fax à toutes fins utiles.

Tél : 053765 71 21 / **Fax** : 05 37 65 31 08